

LIVRET D'ACCUEIL UNITE PARENT-ENFANT

Ce livret appartient aux parents de :

Chers parents,

Votre enfant est hospitalisé et nous allons être partenaires pour faciliter au mieux son bien-être.

Votre enfant a besoin d'une surveillance spécifique et de soins adaptés. A son arrivée dans le service, votre bébé sera pris en charge par l'équipe soignante pour assurer son confort et lui apporter les soins dont il a besoin.

Au plus tôt, il vous sera proposé de pratiquer certains soins tels que le peau à peau, le change, l'alimentation et le bain.

Le service vous est ouvert 24h/24.

Le service

Le service de néonatalogie se compose de deux secteurs : les soins spécifiques pour les nouveau-nés et l'unité parents-enfant. Il est géré par une équipe : Pédiatres, cadre, puéricultrices et auxiliaires de puériculture, psychologue, kinésithérapeute, assistante sociale, secrétaires, agent de service hospitalier et étudiants.

L'ensemble des pédiatres s'occupe de votre enfant. La visite s'effectue le matin. N'hésitez pas à poser vos questions. Il est possible de rencontrer un pédiatre à votre demande.

Plan du service

PRESENTATION DE L'UNITE PARENT-ENFANT

Votre enfant nécessite des soins et une surveillance particulière. Il va être accueilli dans l'unité parents-enfant sur décision du pédiatre.

L'unité Parents-Enfant a pour objectif de ne pas vous séparer de votre bébé qui a besoin de soins spécifiques.

Votre présence auprès de lui est nécessaire pendant toute la durée de l'hospitalisation.

Vos soins seront assurés par les sages-femmes jusqu'à 11 jours après votre accouchement comme lors d'une hospitalisation en maternité

Si vous séjournez dans l'unité Parents-Enfant au-delà de 11 jours, vous y êtes « hébergé » : vous pouvez alors soit apporter vos repas soit les commander auprès de l'équipe.

Il vous sera également demandé de faire votre lit et de tenir l'environnement de votre chambre propre et rangé.

Tout au long du séjour de votre enfant dans l'unité, l'équipe soignante sera là pour vous soutenir et vous informer.

Les formalités administratives

Comme pour toute hospitalisation, il est nécessaire de passer au bureau des entrées dès les premiers jours avec votre carte de sécurité sociale en cours de validité (carte vitale), votre carte de mutuelle et une pièce d'identité.

LA PRISE EN CHARGE DE VOTRE ENFANT

La prise en charge de votre enfant est réalisée dans le cadre des **Soins de développement**.

Ils visent à limiter les sources de stress et d'inconfort pour votre bébé. Ils consistent à réduire les bruits (vous pouvez y contribuer en diminuant tous les bruits vous aussi), à moduler l'intensité lumineuse, à favoriser son confort et son développement en l'installant à l'aide de cocon et à adapter les soins en évitant de le réveiller lors du sommeil profond.

Il vous sera proposé dans cette philosophie de soins d'y participer activement et de pratiquer du peau à peau. Le développement de l'oralité de votre enfant peut nécessiter l'utilisation d'une tétine (suction non nutritive). Elle pourra aussi être utilisée comme moyen de lutte contre la douleur lors de certains soins (prise de sang...).

Protéger votre enfant contre les infections

Le lavage des mains est le moyen le plus efficace pour réduire le risque d'infection pour vous-même, votre bébé et votre entourage. Pour cette raison, il est demandé à toute personne qui entre dans le service de se laver les mains. Ce lavage des mains doit être suivi d'une friction avec du gel hydro alcoolique dès l'entrée dans la chambre. En sortant, une nouvelle friction avec ce gel hydro alcoolique s'impose.

L'alimentation

Les nouveau-nés sont alimentés très précocement.

Le lait de femme étant le plus adapté, les plus petits d'entre eux en recevront dans un premier temps (lait de leur mère et/ou lait de lactarium).

Dans un deuxième temps, selon votre choix, ils recevront votre lait ou du lait artificiel.

Si vous souhaitez donner votre lait à votre enfant, le personnel soignant ou une consultante en lactation sont à votre disposition pour vous guider.

Ce choix peut évoluer dans le temps, n'hésitez à demander des informations.

VOTRE SEJOUR

La restauration

Une salle de convivialité est à votre disposition dans le secteur de néonatalogie et cela quel que soit le secteur où votre enfant est hospitalisé. Vous pouvez vous y restaurer à tout moment de la journée. Elle dispose d'un four micro-onde, réfrigérateur et de vaisselle.

Vous trouverez un distributeur de boissons dans le hall d'accueil de l'hôpital ainsi qu'une cafétéria-librairie. Un self-service, situé à l'étage -1 de l'hôpital, vous est accessible pour le repas de midi (ticket à prendre au niveau du bureau des entrées).

Les visites des proches

Pour la sécurité et le calme nécessaire à votre enfant, les visites sont réglementées entre 12h et 14h : 2 visites par jour maximum de 30 mn chacune, en présence des parents. Les visiteurs accèdent à l'unité en utilisant l'interphone du service de néonatalogie. Ils respectent aussi les précautions d'hygiène telles que le lavage des mains et le port des sur blouses.

La fratrie est la bienvenue sur des temps courts et adaptés à leur âge. Il peut être important de préparer leur première visite en leur expliquant l'environnement de la chambre, en leur montrant des photos, etc....

Le personnel soignant se réserve la possibilité de reporter les rencontres selon l'état de santé des visiteurs. Les visites peuvent être interdites en période d'épidémies, pour la protection des bébés.

La nuit

La présence du père est primordiale pour vous soutenir et vous relayer auprès de votre bébé. Il est donc accueilli à ce titre 24h sur 24h. Un fauteuil inclinable lui permettra, s'il le souhaite, de passer la nuit à vos côtés. Pour cela, une tenue décente et appropriée lui sera demandée afin de ne pas gêner les autres parents et l'équipe soignante.

C'est maintenant l'heure de prendre son envol

D'un commun accord entre l'équipe et vous, la sortie est décidée et sera préparée avec vous.

Votre bébé peut sortir car il maintient sa température corporelle, il s'alimente aux seins ou au biberon sans se fatiguer et grossit régulièrement.

Vous serez informé sur les précautions éventuelles à prendre, le régime alimentaire et les traitements. Vous aurez des informations sur les modalités du suivi médical après la sortie de l'hôpital et qui contacter en cas de problème. Un compte rendu d'hospitalisation sera envoyé au pédiatre et/ou médecin traitant de votre enfant.

Les sorties peuvent être prévues avant midi.

Réseaux

Ecl'aur

Prall

PMI

Association : sos préma